

Les
Journées
Gabriel



Prendre soin de la fertilité au naturel

SAMEDI
28 JANVIER
2023

9H30 - 17H30
à
Valpré - Lyon

UNE JOURNÉE
D'INFORMATION
POUR CEUX QUI SONT
AU SERVICE DES
FEMMES ET DES
COUPLES : MÉDECINS,
SAGES-FEMMES,
DIÉTÉTICIENS,
CONSEILLERS ETC

CONFÉRENCES

MOMENTS D'ÉCHANGES

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

ESPACE LIBRAIRIE



Informations - Inscriptions :

<https://www.billetweb.fr/colloque-amg-28-01-2023&src=agenda>

TARIF : 60 € / 75€ après le 25 décembre
15€ Etudiants/difficultés financières
Contact : lesjournesgabriel@gmail.com

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

MATIN

ACCUEIL

Dès 8h45 à Valpré Lyon situé 1 chemin de Chalin à Ecully

9H15 - 10H15

Le couple et les soignants, quelle alliance thérapeutique ?

Professeur Jean Paul Perez, Médecin

10H15 - 11H00

La Théologie du corps, fondement anthropologique de la Planification familiale naturelle

Yves Semen, directeur de l'institut de théologie du corps à Lyon

11H00 - 11H30

Pause café (comprise dans l'inscription)

11H30 - 12H15

La santé à Lyon, la formation d'une Cité

François Bregnac, Architecte de la ville de Lyon

12H15 - 13H00

Le cycle féminin, qu'en disent les neurosciences ?

Professeur émérite René Ecochard, spécialiste de la biologie de la reproduction

PAUSE DÉJEUNER

Repas assis - dessert debout (compris dans l'inscription)

APRÈS-MIDI

14H30 - 15H30

La place des soignants dans l'accompagnement des couples hypofertiles

Professeur Huissoud, Chef du service de Gynécologie Obstétrique de l'HFME, HCL. Professeur à l'Université Claude Bernard, Lyon 1 et le Docteur Agnes Bordes, PH HFME, En visio

15H30 - 16H15

Les avancées de la science : revue de la littérature

Emilie Scalisi, sage-femme

16H15 - 17H00

Les réseaux de PFN

Focus, Facebook, Véritas Amoris

AIDEZ-NOUS À FINANCER LES JOURNÉES GABRIEL !

Par chèque à l'ordre de l'AMG à envoyer à
Dr Jean-Jacques Canet - Les journées Gabriel
12 Rue Nouvelle 69340 Francheville

en indiquant sur un papier à part vos prénom et nom, votre adresse postale afin que nous puissions vous faire parvenir un reçu fiscal.

Par virement IBAN FR76 1780 6004 9804 1262 5160 840 BIC AGRIFRPP78

Votre don ouvre droit à une réduction fiscale. Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable